

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Troisième Circonscription de la Côte-d'Or

Marcel HARBELOT

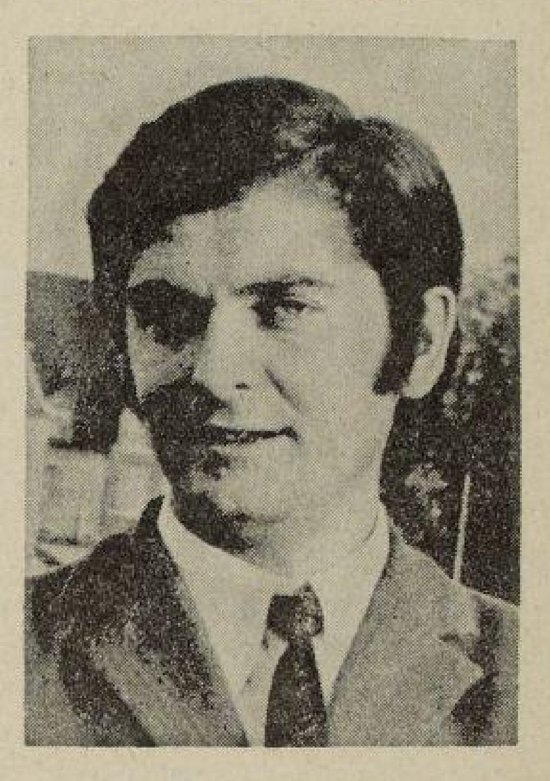
Tourneur sur métaux
Secrétaire Fédéral du P.C.F.

Candidat du Parti Communiste Français pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

et

Guy VEILLET

Suppléant
Professeur de C.E.G.
Conseiller Municipal de Seurre



Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage pour la troisième fois, comme candidat du Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de vivre mieux, vous, vos enfants, votre famille.

Les élections législatives du 4 mars auront une importance exceptionnelle. Vous qui travaillez dur, vous qui avez une retraite insuffisante, vous dont le budget familial devient un casse-tête, vous condamnerez la politique du pouvoir actuel représenté par les candidats U.D.R., Centristes et autres Réformateurs, et vous vous prononcerez pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme Commun de Gouvernement, ouvrant la voie au socialisme.

En votant communiste, vous voterez pour le Parti qui, en 1958, a dénoncé dès le premier jour le régime responsable de vos difficultés, et qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'Union de la gauche sur la base d'un programme commun.

***

Comment laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun de nous peut constater ? D'un côté, une infime minorité accapare pour elle-même, et emploie à toutes sortes de spéculations, une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, **tandis que, de l'autre côté,** on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants, on supprime les sursis et les permissions agricoles...

***

Vous constatez les conséquences déplorables de cette politique dans la circonscription de Beaune :

— la dégradation de nombreuses campagnes et les difficultés que rencontrent les agriculteurs, l'accentuation des déséquilibres internes avec l'exode rural et le départ des jeunes, le déclin de l'artisanat, du petit commerce et de la petite industrie, la sous-industrialisation, le sous-emploi chronique, l'insuffisance des équipements collectifs (collèges techniques, centres de formation professionnelle), les médecins et les infirmières trop peu nombreux dans vos hôpitaux, les logements trop souvent vétustes ou surpeuplés, les loyers H.L.M. trop élevés, les écoles qui ferment, les enfants obligés d'emprunter le car de « ramassage » incommode et qui coûte cher aux familles, et cette aide alimentaire des fils aux parents démunis de ressources.

Et, comme dans toute la France,

— les transferts de charges sur le département, les communes accablées de charges qui augmentent sans cesse (contingent d'assistance augmenté de 25 %, contingent fortement accru de la lutte contre l'incendie), la fiscaltié locale est devenue insupportable, le pouvoir de tutelle de plus en plus pesant pour les communes. Tous ces phénomènes, parmi d'autres, traduisent le renforcement de la domination du grand capital sur la vie régionale.

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs des usines et des champs, tant de mères de famille, de personnes âgées, de jeunes gens pourraient enfin connaître, que je vous appelle à voter communiste.

***

Le Programme commun de gouvernement répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite :

Le relèvement général des salaires, traitements et pensions, pas de salaires à moins de 1.000 Fr (vous êtes 5.000 dans la circonscription à ne pas gagner actuellement 1.000 Fr par mois !), la revalorisation des allocations familiales, l'abaissement du droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 pour les femmes, pas de retraite en-dessous de 800 F par mois, l'alignement pour les commerçants, artisans et paysans sur le régime général, la réduction de la durée du travail sans diminution de salaire, le blocage des prix à la consommation, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux et à 100 % des frais d'hospitalisation, la diminution de la T.V.A. et son remboursement aux communes.

Le programme commun prévoit aussi que la charge de l'éducation, des soins et de la prévention sur les enfants et les adultes handicapés ou inadaptés incombera à l'Etat. Satisfaction enfin sera donnée aux revendications légitimes des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, et Rapatriés.

La grande majorité des paysans aiment leur terre et leur travail : un gouvernement de la gauche unie mettra fin à l'accaparement des terres, et il aidera les exploitants agricoles qui veulent continuer leur métier.

Les petits commerçants et artisans pourront se moderniser et ils bénéficieront de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt.

L'application du programme se traduira aussi :

— par une véritable promotion de la femme — il prévoit l'abrogation de la loi de 1920 sur l'avortement — par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée ; l'institution de la représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée Nationale et aux Assemblées régionales y contribuera.

Une politique extérieure nouvelle

favorisera activement la détente, le désarmement et la paix. Le gouvernement préservera au sein du Marché commun sa liberté d'action pour la réalisation de son programme politique, économique et social (clauses de sauvegarde prévues par le Traité de Rome).

⁂

Les moyens existent pour opérer ces changements.

Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations — qui concernent 1 % des entreprises — et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapides des fruits du travail et leur meilleure répartition.

⁂

Dans notre circonscription de Beaune,

il sera permis d'envisager sérieusement :

— de démocratiser les institutions départementales et régionales dotées de pouvoirs et de ressources nouveaux.

Avec l'aide du secteur nationalisé :

— d'assurer le plein emploi pour les jeunes, et pour les femmes qui le désirent.

— de libérer les petites et moyennes entreprises de leur dépendance à l'égard du grand capital.

— de développer les industries de consommation réactivées par l'augmentation du pouvoir d'achat.

— d'accroître et de moderniser la production agricole par une politique de prix rémunérateurs garantis, de crédits à long terme, d'équipement, d'aide à la coopération.

— de développer la protection sociale et d'entreprendre l'aménagement rural.

— de remédier à la sous-industrialisation par l'implantation judicieuse et décentralisée de fabrications moyennes de haute technicité (petite mécanique, constructions électriques, chimie différenciée, etc...)

— de mettre en œuvre les moyens techniques modernes pour alimenter en eau les communes qui en sont encore dépourvues et résoudre les problèmes de l'assainissement (les gros industriels doivent payer les conséquences de la pollution dont ils sont responsables).

— d'assurer une formation professionnelle véritable et la gratuité de l'enseignement des fournitures, de l'outillage et des transports.

Telles sont les urgences auxquelles il faut immédiatement parer et que négligent les représentants de la majorité (U.D.R., Indépendants, Centristes) qui préfèrent bavarder sur des opérations de prestige réservées à un lointain avenir.

Vous voterez pour *Marcel HARBELOT*

Parce qu'au sein de l'Union de la gauche pour laquelle le Parti Communiste Français a tant combattu, son action représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

Vous voterez Communiste

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

Le nombre de voix portées sur mon nom sera décisif pour donner au **Parti Communiste Français** plus d'audience dans le pays.

Je mettrai mes connaissances, mon dévouement, toute mon expérience de militant communiste, acquise au poste le plus responsable en Côte-d'Or, au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

VOTEZ :

Marcel HARBELOT
et Guy VEILLET

I. C. O DIJON